



Conseil Intercommunal (CI)

Décisions du Conseil Intercommunal

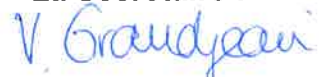
En date du 4 octobre 2018, les membres du Conseil Intercommunal de l'Association scolaire intercommunale de Saint-Prex et environs se sont réunis à la salle du Conseil communal à Lussy-sur-Morges et ont décidé à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver le préavis no 2018-03 - budget de l'ASISE pour l'exercice 2019
- d'adopter le préavis no 2018-04 – nouveau barème des coûts des locaux

Le texte complet de cette décision peut être consulté auprès du secrétariat de l'ASISE, sur rendez-vous au no de tel. 078.806.23.18.

Pour le Conseil Intercommunal

La Secrétaire :



Véronique Grandjean